



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif

Date de publication: SHAB - 18.06.2019

Numéro de publication: NA02-0000000190

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de La Côte, Route de Saint-Cergue 38, 1260 Nyon

Sursis concordataire définitif RIVERSIDE RESTAURANTS SARL

Entité requérante:

RIVERSIDE RESTAURANTS SARL

Rue de Rive 28

1260 Nyon

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Commissaire:

M. Thierry Zumbach

Agent d'affaires breveté

Case postale 7800

1002 Lausanne

Durée du sursis concordataire: 6 mois

Remarques juridiques:

Remarques:

Par décision du 13 juin 2019, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a accordé à RIVERSIDE RESTAURANTS SARL, rue de Rive 28, 1260 Nyon, représentée par M. Jacques Lauber, agent d'affaires breveté à Lausanne, un sursis concordataire de six mois, échéant le 21 décembre 2019, et désigné en qualité de commissaire au sursis, M. Thierry Zumbach, agent d'affaires breveté à Lausanne.